

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département <b>CALVADOS</b>
		Canton <b>CAEN XVI</b>
	<b>DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

**Absents excusés :** Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Virginie DALY.

**Secrétaire de séance :** Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

#### N° 2023-098 – TAROT CLUB 21 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre de la création de l'association Tarot Club 21 qui a pour objectif de réunir les participants dans un esprit de convivialité en pratiquant le jeu de tarot, celle-ci requiert une aide financière afin de lui permettre d'acheter le matériel nécessaire à son fonctionnement.

Il est donc proposé au conseil municipal d'attribuer, au Tarot Club 21, une subvention exceptionnelle de 100 € comme aide au démarrage de ses activités.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les crédits inscrits au budget 2023 ;

VU l'avis de la commission réunie « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée » et « Jeunesse et Sport » réunie le 21 septembre 2023 ;

**CONSIDERANT** que la Ville d'Ifs est engagée dans le soutien aux associations, notamment par le biais d'attribution de subventions ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**DECIDE** de verser au « Tarot Club 21 » une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € au titre de l'achat de matériel pour le fonctionnement du club.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

**Acte à classer**

2023-098

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-09-27T14-21-57.00 ( MI247771055 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-098-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Tarot club 21 - Versement d'une subvention exceptionnelle

Date de décision : 26/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Attribuées aux associations

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-098.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 13:18

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 27/09/23 à 14:21

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:28

